

Communiqué de presse, le 27 avril 2022

La Clinique du Parc propose à certains de ses patients un hébergement temporaire non médicalisé

Comme alternative à l'hospitalisation, la Clinique du Parc propose désormais, à certains de ses patients, un hébergement temporaire non médicalisé et facilite ainsi leur prise en charge.

Ces logements dédiés se situent à proximité immédiate de la Clinique, au sein de la Résidence l'Apogée, à Castelnau-le-Lez (appartenant au [Groupe Clinipole](#)).

Un accès aux soins facilité

Ces hébergements non médicalisés sont prescrits, par le médecin spécialiste, aux patients **dont l'état de santé ne justifie pas une surveillance médicale ou paramédicale continue, une hospitalisation à domicile ou une installation médicale technique lourde**, mais nécessite des soins itératifs ou spécifiques pendant une certaine durée, et **dont le maintien à proximité de l'établissement de santé est nécessaire** pour au moins l'une des raisons suivantes:

- en cas d'éloignement du domicile par rapport à l'établissement de santé ou d'accessibilité insuffisante de ce dernier;
- en cas d'inadaptation temporaire du logement ou de l'environnement du fait de l'état de santé du patient;
- en cas d'isolement géographique ou social du patient.

La prestation d'hébergement temporaire non médicalisé ne peut être proposée que si le patient est autonome ou s'il peut être accompagné.

Un hébergement sans frais pour le patient

Ce dispositif n'a pas de répercussion financière pour le patient, la prise en charge par l'Assurance Maladie étant totale. Cet hébergement comprend pour chaque nuitée : le petit déjeuner, le déjeuner et le dîner.

En revanche, la durée du séjour ne peut excéder 3 nuits consécutives et les frais liés à un éventuel accompagnant seront à la charge de ce dernier.

Ce dispositif légal s'appuie sur la parution d'un décret en date du 25 août 2021 et a fait l'objet d'une déclaration à l'ARS Occitanie par la Clinique du Parc.

Clinique du Parc

Etablissement de santé privé médico-chirurgical, rassemble de nombreuses spécialités et un plateau technique performant et innovant. Près de 200 médecins et chirurgiens spécialisés assurent une prise en charge globale et pluridisciplinaire (consultations libérales, hospitalisations complètes et en ambulatoire, urgences).

La Clinique du Parc fait partie du Groupe Clinipole, acteur majeur des soins privés en Occitanie.

www.clinique-du-parc.net

Groupe Clinipole

Dirigé par le Docteur Serge Constantin et ses fils Olivier et Thomas Constantin, le Groupe Clinipole est un acteur majeur de soins en Occitanie (2ème groupe familial de soins privés). Il compte 20 établissements couvrant la plupart des disciplines médicales et privilégiant la complémentarité de l'offre de soins pour une meilleure prise en charge du patient. À l'origine, spécialiste dans le secteur sanitaire et médico-social, le Groupe diversifie ses activités depuis quelques années, tant dans le secteur de la santé que dans le secteur des seniors, de la petite enfance et de l'hôtellerie restauration.

www.groupeclinipole.fr